

Montréal, le 9 juillet 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Prunelle Thibault-Bédard  
2267, rue Aylwin  
Montréal, Québec, H1W 3C7

M<sup>e</sup> Dominique Neuman  
1535, rue Sherbrooke ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal, Québec, H3G 1L7

**Objet : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs  
Dossier de la Régie : R-4045-2018 Étape 3 de la phase 1**

---

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu les correspondances du 7 et du 8 juillet 2020<sup>1</sup>, requérant un délai additionnel pour le dépôt de la demande de renseignements (DDR) du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et de la Première Nation Crie de Waswanipi et Corporation de développement Tawich (CREE), dans le cadre de l'étape 3 de la phase 1 du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au RNCREQ et CREE un délai supplémentaire pour le dépôt de leur DDR de l'étape 3 de la phase 1, **soit jusqu'au 13 juillet 2020.**

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

---

<sup>1</sup> Pièces [C-RNCREQ-0046](#) et [C-CREE-0047](#).